



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**

communio n luthérienne et réformée

Région Ouest
CONSEIL REGIONAL
Le Président

28 janvier 2016

Echos du conseil régional réuni à Nantes le 22 janvier 2016

Le conseil régional s'est réuni dans les locaux de la mission populaire de Nantes.

Pourvoi des Postes

Le conseil régional a fait le point sur la situation du pourvoi des postes. Il a noté le départ anticipé, au 31 décembre 2015, de Juliette Tonje, pasteure dans les Côtes d'Armor. Il s'est réjoui de la nomination au 1^{er} juillet 2016 des pasteurs Jean-Luc Crémer sur le poste de Rochefort, et Corinne Charriau sur le poste de Vannes. Par ailleurs, le conseil régional a pris note de la candidature en cours d'un ministre venant d'une autre église pour le poste de Vendée Ouest (la Roche sur Yon). Le conseil régional poursuit ses recherches pour les postes de Barbezieux, du Mans, Melles/celles, postes prioritaires. Le nombre de ministres en recherche de postes au sein de l'Eglise Protestante Unie de France est très limité. D'autres régions sont, à ce jour, en grand déficit de présence pastorale.

Poste d'évangélisation en Bretagne

Le conseil régional s'est réjoui de l'acceptation de Matthiew et Katie Riley de venir au 1^{er} juillet 2016 en centre Bretagne, avec leurs 4 enfants, au service du projet d'évangélisation. Actuellement, les Riley sont engagés dans la région Est.

Finances

Le trésorier régional a présenté une situation financière au 31 décembre 2015 (voir ci-après son rapport).

Accompagnement des églises locales

Le conseil régional a pris des nouvelles des églises locales de la région, et particulièrement des situations difficiles ou fragiles. Le président du conseil régional a fait part des visites effectuées depuis le dernier conseil régional : La Mothe St Heray, St Maixent, Blois, Saumur, Cognaçais, Mouchamps, Indre et Creuse, Fontenay le comte.

Mutualisation

La mutualisation dans le Poitou progresse. Un échange en vue d'un 'regroupement d'associations' entre Lezay, la Mothe St Héray et le Canton de Lusignan doit être organisé. La solidarité Niort – St Maixent – Melle/Celles s'organise peu à peu. En Vendée, la réflexion doit se poursuivre. Dans le Cognaçais, une charte de mutualisation vient d'être réalisée. Son adoption officielle est imminente.

Aumônerie Hospitalière

Le conseil régional s'est prononcé sur le principe de 'renoncer' à l'exclusivité du poste d'aumônerie hospitalière de Niort (poste à mi-temps) afin de permettre à un ministre d'une autre église de la Fédération Protestante de France de postuler. Dans ce cadre, une équipe d'accompagnement 'fpf' sera mise en place à Niort. Le conseil régional a pris acte d'une rencontre à venir avec tous les aumôniers hospitaliers de la région.

Equipes régionales sur projet

Le conseil a amorcé une réflexion sur l'avenir des équipes sur projet. De nouvelles personnes ont été sollicitées pour l'équipe sur projet 'chant au service de l'église'. D'ici le synode régional 2016, le conseil régional passera en revue le cahier des charges de chaque équipe pour en vérifier la pertinence et l'utilité. Il réfléchira, le cas échéant, à d'autres équipes et veillera au renouvellement des membres le cas échéant.

Renouvellement du conseil régional

Chaque membre du conseil régional est invité à réfléchir sur la poursuite de son mandat électif au delà du synode régional. Les réponses de chacun sont attendues pour la date du prochain bureau, le vendredi 4 mars 2016. Le conseil régional du 18 mars réfléchira sur l'appel de nouveaux membres, le cas échéant.

Synode régional

Le conseil régional a donné son accord pour que le Synode Régional se tienne à Saintes, du 18 novembre 17h au 20 novembre 16h. Le synode se tiendra (sous réserve d'un accord imminent) dans les locaux du siège régional du Crédit Agricole. Le culte final aura lieu dans le Temple de Saintes.

Vers une nouvelles déclaration de foi

Le conseil régional a échangé librement ses premières impressions sur le thème synodal retenu pour le prochain synode régional. Plusieurs membres se sont inquiétés des délais très courts pour un débat de fond, au moment même du renouvellement des conseils presbytéraux et des changements dans la vie des églises locales. La qualité du texte et l'effort pour un langage actuel ont été salués. Certains regrettent l'absence de quelques affirmations essentielles dans un texte de déclaration de foi... Bref, le débat est engagé ! Il doit se poursuivre.

Formations des présidents de conseils presbytéraux et secrétaires

Le conseil régional a validé le principe d'un 'colloque' régional des présidents de conseils presbytéraux et secrétaires de conseils après les élections dans les églises locales. Ce colloque permettrait de souligner l'importance de ces fonctions très particulières, dans un conseil presbytéral, que celles de 'président' et 'secrétaire' ; par ailleurs, ce colloque serait un lieu de formation pour bien appréhender les responsabilités de chaque fonction. La date est en cours de choix.

2017

La région Ouest organisera-t-elle quelque chose en 2017 à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la réforme ? A première vue, non ! Les conseillers régionaux souhaitent qu'un recensement de toutes les initiatives en cours soit effectué pour les valoriser et les soutenir. Les initiatives seront plutôt locales, consistoriales, ou sectorisées. L'église locale de la Rochelle a fait savoir qu'elle avait un programme dense pour l'année 2017. Le conseil régional a été informé des manifestations prévues au Bois Tiffrais, manifestations qu'il soutient et sur lesquelles il communiquera.

Guillaume de Clermont

Message du trésorier régional à l'issue du conseil régional

Chers amis,

A ce jour les comptes ne sont pas définitifs mais on peut déjà en dresser un premier bilan. De gros efforts ont été réalisés en ce mois de janvier. 30 églises locales sur 44 ont réussi à honorer leur contribution et la somme non versée s'élève à 60 196 €.

Pour compenser ce manque il faut noter que les versements exceptionnels qui vous ont été demandés se montent à 20 000 €.

Les sommes perçues dans les églises locales suite à la campagne sur le don s'élèvent à 27 000 €.

Il appartiendra à chaque église d'analyser et de comparer les offrandes habituelles avec ces sommes pour en faire le bilan. Le point positif est le retour : 4,32% de retours par rapport au nombre d'envois. Cela représente 1,4% des recettes ordinaires.

Cette campagne sera reconduite en 2016. Espérons qu'elle permettra d'élargir la base de nos donateurs.

Encore une fois nos dépenses ont été maîtrisées et notre titre C devrait être inférieur à 165 000 €.

Le titre B est inférieur à notre budget car de nombreux postes n'ont pu être pourvus.

Les contributions vis-à-vis de l'union nationale et du Défap ont été honorées.

La conséquence de ces non-dépenses du titre B m'amène à annoncer un résultat d'exploitation qui devrait être positif d'environ 30 000 €.

Nous ne devons pas nous réjouir de ce résultat financier car il est dû en parti au non pourvoi de certains postes. Si nous terminons l'année mieux que ce que l'on espérait c'est grâce à l'effort de chacun et je vous remercie.

Merci à tous les trésoriers pour leur travail et la bonne ambiance dans laquelle nous travaillons. Je compte sur vous tous et vous dis bon travail pour 2016. Amitiés.

Christian Lacroix